

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 243-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.1072

Déposée le: 12.12.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Seiler (Trubschachen, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Charge de travail liée au controlling et aux relevés statistiques

La charge de travail liée aux tâches de controlling et aux relevés statistiques a nettement augmenté ces dernières années. Pour les interlocuteurs extérieurs à l'administration cantonale, cette bureaucratie est devenue un poids. C'est pourquoi cette accumulation de formulaires doit cesser.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de demandes de controlling le canton envoie-t-il par an à des services extérieurs à l'administration cantonale ?
2. De quel type de demandes s'agit-il exactement ? Veuillez lister toutes les demandes.
3. Combien d'enquêtes le canton envoie-t-il chaque année à des services extérieurs à l'administration cantonale pour des relevés statistiques ?
4. De quel type de relevés s'agit-il exactement ? Veuillez lister tous les relevés.
5. Quelles sont les bases légales de chaque demande de controlling et de chaque relevé statistique ?